

Les élections européennes de 1989

Analyse des résultats pour la Belgique

par William FRAEYS

Ingénieur Commercial U.L.B.

Organisées pour la troisième fois, les élections du Parlement européen au suffrage universel direct ont été marquées en juin 1989 par quelques traits essentiels : une participation électorale qui demeure faible, un progrès des listes Socialistes dans une majorité de pays, une assez nette progression des listes Ecologistes et une avancée indiscutable de certains partis d'extrême droite.

En matière de participation électorale, malgré le caractère obligatoire du vote dans certains pays et l'organisation simultanée des élections européennes et de scrutins nationaux dans d'autres, le pourcentage moyen de participation atteint, pour l'ensemble de la Communauté, quelque 58,4% en 1989 contre 61% en 1984 et 63% en 1979. Cette participation est, en 1989, inférieure à 50% dans quatre des douze pays européens ¹. En Belgique, elle atteint 90.75% des électeurs inscrits, contre 92.09% en 1984, et est inférieure de près de 2% à la participation moyenne lors des dix dernières élections législatives.

Pour notre pays, les élections du 18 juin 1989 apparaissent comme un point de repère politique et une mesure de l'audience des différents partis après un peu plus d'une année d'activité gouvernementale, soutenue par une majorité nouvelle issue du scrutin de 1987, bien plus que comme un jugement porté par les électeurs sur l'action de leurs représentants ou des divers partis politiques à Strasbourg. Une simple comparaison entre les élections européennes de 1989 et celles de 1984, nous paraît donc très artificielle et très incomplète. Pour mesurer correctement les variations de l'opinion à 5 ans de distance, on ne peut négliger les deux scrutins législatifs intermédiaires de 1985 et de 1987. Nous n'ignorons certes pas qu'il puisse exister entre les choix européens et législatifs des motivations différentes et particulièrement pour certains listes – les Ecologistes recueillant généralement plus de succès aux Européennes – mais cette constatation ne nous paraît pas entamer la pertinence d'une analyse continue entre les deux types de scrutin.

Deux méthodes d'analyse

Comme dans nos deux études précédentes ², nous présenterons les résultats des élections européennes, d'une part au niveau des deux grandes circonscriptions électorales prévues spécifiquement pour ce type de scrutin : le Collège électoral

(1) C.R.I.S.P., *Courrier hebdomadaire*, n° 1242 : "Les élections européennes de juin 1989".

(2) *Res Publica*, 1979 (XXI), n° 3 et 1984 (XXVI), n° 5.

néerlandais et le Collège électoral français³ et, d'autre part, regroupés dans les structures habituelles d'analyse des scrutins législatifs : les cantons flamands, les cantons wallons et les cantons bruxellois. Nous consacrerons un paragraphe particulier à une comparaison entre les résultats des élections européennes et du scrutin pour le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale dans les trois cantons bruxellois où les électeurs sont strictement les mêmes.

Trois remarques méthodologiques doivent être présentées :

a. La comparaison entre les résultats des élections européennes de 1989 et de 1984 pour chacun des deux Collèges se fait par juxtaposition directe des chiffres publiés⁴. Le rapprochement avec les élections législatives les plus récentes – 13 décembre 1987 – nécessite une estimation des résultats de ces dernières au niveau de chacun des deux Collèges électoraux avec une répartition des voix obtenues dans l'arrondissement électoral de Bruxelles pour les listes qui n'étaient pas linguistiquement séparées. Seules les listes Communiste et d'Extrême gauche (POS-SAP et PTB-PVA) totalisant ensemble 12.895 voix étaient encore dans le cas.

Pour ces listes, nous avons rattaché au Collège français 80% des suffrages obtenus dans les huit cantons bruxellois, tandis que nous ajoutons les 20% restants aux résultats enregistrés dans les cinq cantons flamands de cet arrondissement et que nous les totalisons dans le Collège néerlandais.

Le résultat obtenu demeure donc une estimation, mais les 8.445 voix attribuées au Collège français et les 4.450 voix au Collège néerlandais ne représentent respectivement que 0.36% et 0.12% des votes valables de chacun de ces Collèges.

Si erreur il y a, rapportée aux résultats des diverses listes, elle est totalement insignifiante.

b. Dans la seconde optique d'analyse des résultats, au niveau des cantons flamands, wallons et bruxellois, aucune répartition n'est nécessaire et les chiffres retenus sont les totalisations pures et simples des résultats cantonaux, tant pour les élections législatives que pour les élections européennes.

c. Nul ne connaît le nombre d'électeurs inscrits à chacun des deux Collèges électoraux, puisque c'est le choix même du votant de l'arrondissement de Bruxelles qui le rattachera à l'un ou l'autre de ces Collèges. Ce rattachement est automatique pour tous les votes valablement exprimés, il ne l'est ni pour les électeurs qui ne se sont pas rendus aux urnes (119.772 en 1984 et 137.144 en 1989), ni pour les bulletins blancs et nuls. Pour ces derniers cependant, compte tenu du fait qu'ils ne représentent qu'environ 14% du total des blancs et nuls de l'ensemble du pays

(3) Il y a deux collèges électoraux, l'un français, l'autre néerlandais. Les électeurs du collège électoral français élisent onze représentants : ceux du collège néerlandais, treize.

Les électeurs ayant leur résidence principale dans la circonscription électorale wallonne (quatre provinces wallonnes et arrondissement de Nivelles) appartiennent au collège français et ceux ayant leur résidence principale dans la circonscription électorale flamande (quatre provinces flamandes et arrondissement de Louvain) au collège néerlandais. Les électeurs ayant leur résidence principale dans la circonscription électorale bruxelloise (arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde) appartiennent à l'un de ces deux collèges (en fonction du vote émis pour les candidats flamands ou francophones).

Le dépouillement et la publication des résultats continuent à se faire au niveau du canton électoral traditionnel.

(4) Nous utiliserons les résultats officiels complets tels que publiés au lendemain du scrutin.

et qu'il n'y a pas de raison de croire que les électeurs francophones ou néerlandophones aient spécialement privilégié le vote blanc ou aient voté d'une manière erronée, nous avons réparti ces bulletins non valables de l'arrondissement de Bruxelles (75.689 en 1989 et 96.935 en 1984) entre les deux Collèges électoraux dans la même proportion que les votes valables de cet arrondissement. Totalisés avec les blancs et nuls exactement recensés dans les autres arrondissements et ajoutés aux votes valables de chacun des deux Collèges, ils permettent d'estimer le nombre de bulletins déposés dans ces Collèges et, partant, le pourcentage des votes valables par rapport à eux. Ces chiffres restent des estimations mais l'erreur possible doit être de très faible ampleur.

I. L'analyse au niveau des Collèges électoraux

A. Le Collège électoral néerlandais

Nous évaluons à 3.988.158 le nombre des bulletins déposés lors des élections du 18 juin. Les bulletins blancs et nuls représenteraient dès lors quelque 8.26% du total, soit nettement moins qu'en 1984, mais encore 1.80% de plus qu'aux législatives de 1987.

TABLEAU I
Elections européennes de 1984 et de 1989 et législatives de 1987
Collège électoral néerlandais

	1984		1989		1987 %
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	
Bulletins déposés (e)	3.910.900		3.988.158		
Votes valables	3.482.280	89.04	3.658.907	91.74	93.54
Blancs et nuls (e)	428.620	10.96	329.251	8.26	6.46
1. Extrême gauche	45.465	1.31	20.746	0.57	1.41
2. Communistes	25.774	0.75			0.42
3. S.P.	979.702	28.13	733.247	20.04	24.18
4. C.V.P.	1.132.682	32.53	1.247.090	34.08	31.61
5. P.V.V.	494.277	14.19	625.566	17.10	18.76
6. Volksunie	484.494	13.91	318.146	8.70	13.08
7. Vlaams Blok	73.174	2.10	241.117	6.59	3.08
8. Agalev	246.712	7.08	446.524	12.20	7.28
9. Divers			26.471	0.72	0.18

Le *parti Communiste* ne se présentait plus aux élections de 1989, tandis que la seule liste d'*extrême gauche*, le P.V.D.A. n'obtenait que 0.57% des voix. Ensemble, ils totalisaient encore 2.06% en 1984 et 1.83% en 1987. Ce résultat n'est guère une surprise ; il ne fait que confirmer la quasi disparition des suffrages se portant sur les listes d'*extrême gauche*.

Le *Socialistische Partij* a connu un revers incontestable. Recueillant 20.04% des voix, il est en recul de plus de 8% par rapport à 1984 et de 4% par rapport à son niveau législatif de 1987. Il est nécessaire cependant de souligner qu'en 1984,

le S.P. avait atteint un résultat particulièrement brillant, en partie dû à la présence de M. Van Miert en tête de liste.

Le C.V.P. au contraire sort renforcé du présent scrutin, puisqu'il passe de 32.53% en 1984 à 34.08% en 1989 et qu'il se situe nettement au-dessus de son niveau de 1987. Sa liste emmenée par M. Tindemans qui recueille personnellement 433.172 suffrages, ne réédite cependant pas son très large succès de 1979 où le même candidat frôlait le million de votes de préférence.

Le résultat du P.V.V. est supérieur à celui de 1984, 17.10% par rapport à 14.19%, mais ce parti ne renouvelle cependant pas son score des législatives de 1987. Ce recul libéral par rapport aux dernières élections législatives est assez lourd de signification, quand on songe que le P.V.V. est dans l'opposition au plan national et que la liste était menée par M. De Clercq, personnalité de premier plan sur la scène européenne.

Le fait politiquement le plus marquant est sans doute le mauvais score de la *Volksunie*. Récoltant 8.70% des voix, elle est en recul de 5.21% par rapport à 1984 et de 4.38% par rapport aux dernières élections législatives. Cette très mauvaise prestation doit évidemment être mise en rapport avec la participation de ce parti au Gouvernement, peu appréciée par une partie de son électorat, et avec les progrès du *Vlaams Blok*.

Le *Vlaams Blok* fait une percée importante en recueillant 6.59% des votes du Collège néerlandais, soit 4.49% de plus qu'en 1984, et en doublant son audience des dernières législatives. Cette progression doit être mise en rapport d'une part avec le recul de la *Volksunie*, mais aussi avec une poussée des listes d'extrême droite dans diverses régions d'Europe. Ses positions en matière d'immigration lui ont certainement valu un apport important de voix.

Le succès d'*Agalev* est la traduction au niveau flamand de la poussée écologiste constatée dans quasi tous les pays européens. Passant de 7.08% des voix en 1984 et de 7.28% en 1987 à 12.20% en juin dernier, *Agalev* enregistre le progrès le plus important de toutes les listes du Collège électoral néerlandais et se situe au quatrième rang des forces politiques, précédant nettement la *Volksunie*.

Les listes diverses, *Regebo* en l'occurrence, totalisent 0.72% des voix. Il s'agit d'une liste de type "Verts-Alternatifs" où se sont sans doute retrouvés certains anciens électeurs ayant quitté l'extrême gauche.

B. Le Collège électoral français

Quelque 2.541.436 bulletins ont été déposés dans les urnes du Collège électoral français, dont 8.61% de bulletins blancs et nuls, contre 10.89% en 1984, mais seulement 6.74% aux dernières élections législatives.

Le parti *Communiste* ne présentait pas de candidats et les listes d'*extrême gauche* ne récoltent que 0.85% des suffrages. Ensemble, ces partis recueillaient 3.80% des voix en 1984 et 2.47% en 1987. La régression de l'importance électorale de ce courant politique est, ici aussi, confirmée.

Le parti *Socialiste* progresse de 4.09% des voix par rapport à 1984, mais ne parvient cependant pas à rejoindre le niveau qu'il avait atteint aux élections lé-

gislatives de 1987. L'élément politique qui a été souligné est l'importance du nombre de voix de préférence accordées à M. J. Happart (308.112 voix). Il n'est cependant pas possible d'évaluer quel est l'apport extra-socialiste de ces votes de préférence.

TABLEAU II
Elections européennes de 1984 et de 1989 et législatives de 1987
Collège électoral français

	1984		1989		1987
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	%
Bulletins déposés (e)	2.513.268		2.451.436		
Votes valables	2.239.614	89.11	2.240.378	91.39	93.26
Blancs et nuls (e)	273.654	10.89	211.058	8.61	6.74
1. Extrême gauche	23.553	1.05	19.145	0.85	0.98
2. Communistes	61.605	2.75			1.49
3. P.S.	762.293	34.04	854.148	38.13	40.71
4. P.S.C.	436.108	19.47	476.802	21.28	20.83
5. P.R.L.	540.610	24.14	423.511	18.90	24.47
6. F.D.F.	142.879	6.38			3.02
F.D.F.-E.R.E.			85.870	3.83	
7. P.W.E. (1)	51.903	2.32			0.53
8. Ecologistes	220.663	9.85	371.053	16.56	6.69
9. Divers			9.849	0.45	1.28

(1) En 1987 : Rassemblement Wallon.

Le P.S.C. progresse de 1.81% par rapport aux élections de 1984, mais contrairement aux Socialistes, améliore légèrement son résultat par rapport aux dernières élections législatives.

Le P.R.L. subit un échec très marqué. Reculant de 5.24% par rapport à 1984 et de 5.57% vis-à-vis de 1987, il se retrouve au troisième rang des partis du Collège français, dépassé par le P.S.C. et presque rejoint par les Ecologistes. Pas plus qu'au P.V.V. l'opposition ne semble avoir réussi au P.R.L.

Le F.D.F. se présentait sur une liste de cartel F.D.F.-E.R.E. où figuraient certains candidats de tendance écologiste. Cette alliance ne fut guère appréciée par les électeurs. Le résultat obtenu, 3.83% des voix, est nettement inférieur à celui du F.D.F. de 1984. Il y a lieu en outre de signaler qu'en 1984 existait une liste fédéraliste wallonne - P.W.E. - qui récoltait 2.32% des voix. Par rapport à 1987, le F.D.F.-E.R.E. se situe un peu en progrès vis-à-vis du total du F.D.F. (3.02%) et du Rassemblement Wallon (0.53%).

Le succès électoral le plus net est remporté par les *Ecologistes* qui passent de 9.85% en 1984 (et de 6.69% en 1987) à 16.56%. Ce courant apparaît désormais comme la quatrième tendance politique, et a largement franchi la barre de la représentativité. Il dépasse nettement le niveau atteint par ses coreligionnaires flamands.

Les listes diverses totalisent moins de 10.000 voix et 0.45% des votes valables.

C. La répartition des sièges

Nous rappelons dans le tableau III ce que fut la représentation belge au Parlement européen. Les variations en nombre de sièges sont évidemment faibles, compte tenu des écarts considérables de voix qu'il faut pour provoquer le gain ou la perte d'un siège.

Du côté francophone, les Ecologistes gagnent un siège au détriment du P.R.L., tandis que les mouvements sont un peu plus nets du côté flamand : gain d'un siège pour le C.V.P. qui, avec 5 élus, ne retrouve cependant pas la représentation massive de 1979, et acquisition d'un siège par le Vlaams Blok, au détriment de la Volksunie d'une part et du S.P. de l'autre.

TABLEAU III
Elections européennes
Nombre de sièges des listes belges

	1979	1984	1989
1. P.S.	4	5	5
2. P.S.C.	3	2	2
3. P.R.L.	2	3	2
4. F.D.F.-R.W.	2		
5. Ecolo		1	2
1. S.P.	3	4	3
2. C.V.P.	7	4	5
3. P.V.V.	2	2	2
4. Volksunie	1	2	1
5. Vlaams Blok			1
6. Agalev		1	1

II. L'analyse par groupes de cantons

Il n'est pas inutile de compléter l'analyse déjà effectuée au niveau des Collèges électoraux par celle qui regroupe les résultats par groupes de cantons : flamands, wallons et bruxellois. Pour certains partis, en effet, l'audience est différente à Bruxelles de ce qu'elle est en Flandre ou en Wallonie. Pour ne pas alourdir les tableaux cependant nous n'y avons indiqué que les pourcentages de voix exprimés par rapport aux votes valables. Nous évoquerons à l'occasion et pour les listes principales, les mouvements électoraux par provinces.

A. Les cantons flamands ⁵

La quasi disparition des listes d'*extrême gauche* (0.56% en 1989) et l'absence du *parti Communiste* sont connues.

(5) Cantons des provinces d'Anvers, de Flandre-Occidentale, de Flandre-Orientale, du Limbourg, de l'arrondissement de Louvain et cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles (Asse, Halle, Lennik, Vilvorde et Meise).

Le *Socialistische Partij* est en recul de 4.02% depuis 1987, mais demeure largement le second parti de Flandre. Son recul est plus élevé en Flandre-Occidentale et à Anvers où joue le progrès du *Vlaams Blok*. Il est le plus réduit à Louvain, sans doute sous l'influence de M. Tobbacq qui dépasse les 100.000 voix de préférence.

TABLEAU IV
Elections européennes et législatives
Cantons flamands. En % des votes valables

	Européennes 1984	Législatives 1985	Législatives 1987	Européennes 1989
1. Extrême gauche	1.34	1.26	1.39	0.56
2. Communistes	0.73	0.49	0.45	-
3. S.P.	28.24	23.70	24.18	20.16
4. C.V.P.	32.40	34.58	31.39	33.97
5. P.V.V.	14.26	17.35	18.46	16.82
6. Volksunie	13.66	12.72	12.93	8.55
7. Vlaams Blok	2.02	2.20	3.02	6.33
8. Agalev	7.20	6.14	7.33	12.20
9. Divers	0.15	1.56	0.85	1.41

Le C.V.P., avec 33.97%, se situe au-dessous de son résultat de 1985, mais au-dessus de ceux de 1984 et de 1987. Il recueille un peu plus d'un vote sur trois. Il progresse le plus dans la province du Limbourg (+ 5.52%), entre 2 et 3% dans les autres provinces, mais recule légèrement dans l'arrondissement de Louvain.

Le P.V.V., s'il progresse par rapport à son résultat de 1984, se retrouve au-dessous de ses niveaux de 1985 et de 1987. Le recul par rapport à cette dernière élection est général. Il est le plus élevé au Limbourg.

La *Volksunie* connaît un recul profond, perdant 4.38% des voix. Ce parti est dépassé par Agalev et n'est donc plus que le cinquième parti flamand. Il faut remonter à 1961 pour trouver un moins bon résultat. Le recul par rapport à 1987 est le plus élevé dans la province d'Anvers, où l'influence du *Vlaams Blok* aura joué à plein et beaucoup plus réduit dans l'arrondissement de Louvain, où il n'est que de 1.11%.

Le *Vlaams Blok* fait plus que doubler son résultat de 1987 et que tripler celui de 1984. Avec 6.33% des voix, il talonne la *Volksunie*. Ses résultats sont particulièrement en progrès dans la province d'Anvers où il réalise le score de 11.70% des voix, y dépassant même la *Volksunie*.

Les Ecologistes d'Agalev progressent de 4.87% et, avec 12.20%, deviennent la quatrième force politique de Flandre. Leur succès est particulièrement bien réparti sur toutes les régions, puisqu'il dépasse 4% dans chacune des quatre provinces flamandes et dans l'arrondissement de Louvain.

Les listes diverses (Regebo) recueillent 1.41% des voix en 1989.

B. Les cantons wallons ⁶

L'absence de listes *Communistes* et le résultat très médiocre des listes d'*extrême gauche* (0.82%) indiquent que la Wallonie n'échappe pas à la quasi disparition de cette tendance politique.

Largement premier parti de Wallonie, le *Parti Socialiste* progresse vis-à-vis de ses résultats de 1984 et de 1985, mais se retrouve à 2.41% au-dessous de son niveau de 1987. Le recul par rapport à cette dernière élection est le plus net à Namur, où le résultat de 1987 était toutefois particulièrement élevé. Il est le plus faible dans la province de Liège (-1.69%), peut-être en partie sous l'influence de M. J. Happart, et dans le Hainaut (-1.99%).

TABLEAU V
Elections européennes et législatives
Cantons wallons. En % des votes valables

	Européennes 1984	Législatives 1985	Législatives 1987	Européennes 1989
1. Extrême gauche	1.05	0.66	1.02	0.82
2. Communistes	3.02	2.50	1.61	—
3. P.S.	38.47	39.45	43.94	41.53
4. P.S.C.	21.43	24.01 (1)	23.17	23.21
5. P.R.L.	21.27	24.16	22.22	16.96
6. Listes wallonnes et F.D.F.	5.34	0.59	0.83	1.09
7. Ecologistes	9.42	6.23	6.47	15.97
8. Divers	—	2.40	0.74	0.42

(1) Y compris S.E.P.

Le *Parti Social Chrétien* retrouve partiquement son niveau de 1987 (23.21% contre 23.17%). Il conforte sa position de second parti wallon en raison du recul très net du P.R.L. Par rapport à 1987, le P.S.C. progresse nettement dans les provinces de Namur et de Luxembourg, mais recule dans les deux autres provinces wallonnes et surtout à Nivelles.

Le P.R.L. subit un recul sévère puisqu'avec 16.96%, il perd 5.26% et se retrouve au-dessous de tous ses niveaux depuis 1984. Le recul est particulièrement élevé à Namur (8.93%) et au Luxembourg (10.14%), où des transferts de voix auront certainement profité au P.S.C., et est le plus réduit dans le Hainaut (2.99%). Le P.R.L., s'il reste le troisième parti wallon, ne précède cependant plus les Ecologistes que de 0.99%.

La liste du F.D.F.-E.R.E. recueille que 1.09% des voix wallonnes.

Les *Ecologistes* apparaissent comme les triomphateurs du scrutin. Leur gain de 9.5% des voix est le plus grand progrès réalisé par une liste lors du scrutin de 1989. Il hisse ce parti au quatrième rang des partis wallons avec un résultat qui le rapproche des grandes forces politiques. Le progrès est général dans toute la Wallonie, mais particulièrement

(6) Cantons des Provinces de Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur et de l'arrondissement de Nivelles.

élevé à Nivelles (12.05%). Notons que le vote de préférence a sans doute moins joué pour les Ecologistes que pour les autres partis.

Les listes diverses recueillent 0.42% des votes valables.

C. Les cantons bruxellois ⁷

Le recul de l'extrême-gauche se retrouve ici comme dans les autres régions du pays.

TABLEAU VI
Elections européennes et législatives
Cantons bruxellois. En % des votes valables

	Européennes 1984	Législatives 1985	Législatives 1987	Européennes 1989
1. Extrême gauche	1.10	0.35	0.80	0.83
2. Communistes	1.56	1.20	0.99	-
3. Socialistes	(18.26)	(19.87)	(25.72)	(20.97)
P.S.	12.87	14.84	20.64	17.43
S.P.	5.39	5.03	5.08	3.54
4. Soc. chrétiens	(16.51)	(18.43)	(16.54)	(17.84)
P.S.C. (1)	9.09	10.39	8.53	9.71
C.V.P.	7.42	8.04	8.01	8.13
5. Libéraux	(30.93)	(30.59)	(31.07)	(25.79)
P.R.L.	27.17	25.96	25.27	20.29
P.V.V.	3.76	4.63	5.80	5.50
6. F.D.F.	16.15	10.90	10.83	11.55
7. Autres listes francophones ou wallonnes	0.54	0.13	0.11	-
8. Volksunie	4.09	3.41	3.66	2.80
9. Vlaams Blok	0.85	1.02	1.00	3.12
10. Ecologistes	(10.01)	(6.53)	(6.77)	(16.48)
Ecolo	8.66	5.51	5.53	13.82
Agalev	1.35	1.02	1.24	2.66
11. Divers	-	7.57 (2)	2.51	0.62

(1) Y compris S.E.P. en 1985 et P.S.C.-A.P.B. en 1987

(2) Dont U.D.R.T.-R.A.D. 5.03%.

Les *Socialistes* réalisent, grâce au P.S., un score qui dépasse celui de 1984 et de 1985, sans toutefois rejoindre le niveau de 1987. Le P.S., avec 17.43%, apparaît comme la seconde force politique des cantons bruxellois.

Les *Sociaux-chrétiens* améliorent leur résultat de 1987 mais ne retrouvent pas celui de 1985. Les deux composantes linguistiques progressent : le P.S.C. de 1.18% par rapport à une liste de cartel P.S.C.-A.P.B., fort mal accueillie à l'époque et le C.V.P. de 0.12%.

(7) Cantons de Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, St. Gilles, St. Josse, Schaerbeek et Uccle.

Les *Libéraux* demeurent le courant politique le plus important à Bruxelles, bien qu'en recul de 5.28% (4.98% pour le P.R.L. et 0.30% pour le P.V.V.). Le P.R.L. avec 20.29% des voix, tout en restant le premier parti, est à un niveau nettement inférieur à celui de toutes les élections depuis 1984. Le *F.D.F.* progresse légèrement, passant de 10.83% en 1987 à 11.55% en 1989. Ce résultat contraste avec la médiocre performance faite par cette liste en région wallonne. Sur les 85.870 voix recueillies par le *F.D.F.-É.R.E.* dans le Collège électoral français, 62.560 le sont dans les huit cantons bruxellois. Malgré l'absence de listes wallonnes autonomes comme en 1984 et malgré l'élargissement à des personnalités écologistes, l'audience de cette liste est donc très largement limitée à Bruxelles.

La *Volksunie* régresse de 0.86% et le *Vlaams Blok* progresse de 2.12%. Ensemble ces partis recueillent 5.92% des voix des huit cantons, ce qui est un niveau assez habituel pour l'électorat nationaliste flamand.

Les *Écologistes* connaissent à Bruxelles un large succès. Ensemble, ils progressent de 9.71% (8.29% pour Ecolo et 1.42% pour Agalev) et se situent, avec 16.48%, en quatrième position, juste derrière les Sociaux chrétiens. Si l'on ne prend en considération que la liste francophone de cette tendance, elle se situe au troisième rang, largement avant le P.S.C.

Les *listes diverses* ne récoltent que 0.62%.

D. *Les tendances et familles politiques au niveau national*

Malgré le caractère européen des élections et malgré l'évolution souvent asymétrique des comportements électoraux au Nord, au Sud et au Centre du pays, il ne nous paraît pas inutile de comparer l'évolution des résultats globaux des familles politiques traditionnelles et des tendances politiques diverses. Le tableau VII les résume.

Ensemble, les *Communistes* et l'*extrême gauche* sont tombés à leur minimum historique : 0.67%.

Les *Socialistes* avaient représenté la première force politique en 1984 et 1987. Avec 26.91% et surtout en raison du recul du S.P., ils sont à nouveau dépassés par les *Sociaux chrétiens* qui totalisent 29.22%, soit très légèrement moins qu'en 1985, mais en hausse de 1.76% par rapport à 1987.

Les *Libéraux* sont en net recul. Après avoir perdu 3.18%, ils se situent à 17.78% des votes valables, c'est-à-dire à leur plus mauvais résultat depuis 1981.

TABLEAU VII
Elections européennes et législatives en Belgique
(Résultats globaux des "Familles" et tendances politiques en
% des votes valables)

	Européennes 1984	Législatives 1985	Législatives 1987	Européennes 1989
1. Extrême gauche	1.22	0.98	1.25	0.67
2. Communistes	1.53	1.18	0.83	—
3. Socialistes	30.45	28.32	30.54	26.91
4. Spc. chrétiens	27.43	29.83	27.46	29.22
5. Libéraux	18.08	20.94	20.96	17.78
6. Listes communaut. francophones et wallonnes	3.39	1.34	1.36	1.46
7. Listes communaut. flamandes	9.74	9.28	9.95	9.48
8. Écologistes	8.16	6.25	7.05	13.86
9. Divers	—	1.88	0.60	0.62

Les listes communautaires francophones ou wallonnes ont chuté entre 1984 et 1985. Depuis lors elles se maintiennent au niveau très bas de moins de 1.50% des votes. Rappelons que le Rassemblement Wallon et le F.D.F. recueillaient ensemble 11.23% en 1971.

Les listes communautaires flamandes sont étonnamment stables, aux alentours de 9.50%. Ce que perd la Volksunie, le Vlaams Blok le regagne, même s'il s'y ajoute une composante d'extrême droite, non présente dans le premier des deux partis. Aux mêmes élections de 1971, la Volksunie recueillait 11.11%. La "récupération" des voix communautaires par les partis traditionnels ne s'est donc pas du tout réalisée de la même manière en Flandre et en Wallonie.

Le courant *Écologiste* est en progrès. Son résultat "européen" de 1984 était supérieur à ceux des deux élections législatives, ce qui est sans doute en partie lié à l'enjeu du scrutin, mais le niveau atteint en 1989, qui le rapproche de celui des "grandes tendances" est vraisemblablement amené à se maintenir lors de scrutins nationaux.

Disons enfin que les cinq partis qui soutiennent le Gouvernement ont, entre 1987 et 1989, globalement reculé de 4.53%. Ce fait doit cependant être immédiatement relativé par la double constatation que l'opposition libérale recule elle aussi de 3.18% et que l'avance écologiste, dont la signification est beaucoup plus large qu'un jugement porté par l'opinion sur l'action gouvernementale, est de 6.81%.

III. Une comparaison ponctuelle à Bruxelles

Trois des huit cantons de Bruxelles ne comprennent que des Communes de l'agglomération bruxelloise : Bruxelles, St. Gilles et Molenbeek ⁸. Dans ceux-ci, les résultats des élections européennes et ceux du scrutin pour le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale sont totalement comparables, puisque portant strictement sur les mêmes électeurs. Ces trois cantons comptent 183.924 électeurs inscrits, soit 31.55% du total des électeurs des 19 communes de l'agglomération bruxelloise. Il s'agit d'une circonscription importante, même si elle n'est pas représentative de l'ensemble de l'agglomération. Les communes de l'est et du sud de la ville n'y sont en effet pas représentées. Il en résulte que certains partis (F.D.F., P.R.L....) y obtiennent des résultats inférieurs à leur score moyen pour l'agglomération, tandis que d'autres (P.S.C., et listes flamandes en général) y sont mieux représentés.

Ce caractère de circonscription partielle n'altère pas les comparaisons auxquelles nous avons procédé puisque celles-ci portent, pour les deux scrutins, sur les mêmes électeurs. Le tableau VIII comprend les données de cette comparaison.

Quelques constatations s'imposent :

- le pourcentage de bulletins blancs et nuls est supérieur aux élections européennes (9.68% contre 8.78%). Il s'agit d'un phénomène souvent constaté lors d'élections européennes et nationales.
- les résultats des Ecologistes sont nettement meilleurs aux élections européennes : Ecolo 13.90% contre 8.92% et Agalev 2.06% contre 1.34%. Dans l'esprit de nombreux électeurs les questions liées à l'environnement sont plus utilement posées au niveau européen.
- les listes d'extrême droite (P.F.N. et Front National) recueillent 5.17% des voix aux élections régionales et ne se présentaient pas aux élections européennes. Le Vlaams Blok obtient au contraire un moins bon résultat aux élections régionales (0.92% en moins), mais ceci n'explique qu'une partie du résultat des listes d'extrême droite. Le solde doit se trouver auprès de certains des partis qui récoltent plus de voix aux européennes qu'aux régionales.
- les Libéraux enregistrent un résultat nettement meilleur aux élections européennes qu'aux élections régionales. C'est surtout le cas pour le P.R.L. (18.80% contre 14.99%) ce qui est sans doute dû, en partie, à la composition des listes de candidats.
- au contraire, le P.S. recueille 1.69% de suffrages en plus aux élections régionales. L'influence du Bourgmestre de St. Gilles, M. Ch. Piqué doit en être la raison principale.
- le même phénomène joue, et même plus nettement, au P.S.C. où le résultat régional dépasse de 4.19% celui des européennes. L'influence personnelle de M. J.-L. Thys n'y est certainement pas étrangère. Contrairement au P.S.C., le C.V.P. récolte 1.45% de voix en moins à la région. Sans doute,

(8) Communes de Bruxelles, St. Gilles, Molenbeek, Ganshoren, Jette et Koekelberg.

certaines votes "mixtes" C.V.P.-P.S.C. auront-ils eu lieu. Cela ne nous paraît pas du tout impossible, dans les communes en question.

TABLEAU VIII

Elections européennes et élections pour le Conseil de la région de
Bruxelles-capitale (18 juin 1989)
(Circonscription comparable : cantons de Bruxelles, St. Gilles, Molenbeek)

	Elections européennes		Elections régionales	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Inscrits	183.924		183.924	
Déposés (*)	153.795	83.62	149.791	81.44
Blancs et nuls	14.887	9.68	13.153	8.78
Votes valables	138.908	90.32	136.638	91.22
1. Extrême gauche	1.436	1.03	1.211	0.89
2. P.§.	29.261	21.07	31.098	22.76
3. S.P.	4.772	3.44	4.805	3.52
4. P.§.C.	17.546	12.63	22.979	16.82
5. C.V.P.	8.997	6.48	6.877	5.03
6. P.R.L.	26.118	18.80	20.487	14.99
7. P.V.V.	6.129	4.41	4.946	3.62
8. F.D.F. (1)	13.156	9.47	12.757	9.34
9. Volksunie	2.880	2.07	3.675	2.69
10. Vlaams Blok	5.408	3.89	4.059	2.97
11. Ecolo	19.306	13.90	12.193	8.92
12. Agalev	2.862	2.06	1.828	1.34
13. Extrême droite (2)	-	-	7.062	5.17
14. Divers	1.037	0.75	2.661	1.94

(*) Il est étonnant qu'il existe une différence de 4.004 bulletins déposés entre les deux scrutins qui avaient lieu le même jour, dans les mêmes locaux. Comme il n'est pas pensable que 4.000 électeurs aient emporté hors du lieu de vote le bulletin des élections du Conseil de Bruxelles-Capitale, il ne peut s'agir que de l'oubli de comptabilisation des résultats d'un certain nombre de bureaux. L'erreur a du avoir bien dans le Canton de Bruxelles qui compte à lui seul 3.880 bulletins déposés de moins pour le Conseil régional que pour le scrutin européen.

(1) Aux européennes F.D.F.-E.R.E.

(2) Parti des Forces Nouvelles et Front National.

Bien que limitée, cette comparaison élections à buts différents méritait d'être faite, mais il n'en demeure pas moins que la majorité des électeurs auront voté de la même manière lors des deux scrutins. On peut estimer ce nombre en utilisant la méthode qui nous sert à établir, entre deux scrutins consécutifs, le taux de mobilité externe. En effet, si on calcule les différences de pourcentage entre les deux scrutins pour chacune des listes et si l'on somme les valeurs absolues de ces différences on obtiendra le total de ce que les listes recueillent en plus ou en moins à chaque scrutin. En divisant ce chiffre par deux, on déterminera le pourcentage d'électeurs qui auront voté pour une liste à un scrutin et pour une autre à l'autre

scrutin. Certes on ne fait pas apparaître les stricts mouvements de compensation : électeurs ayant voté pour la liste 1 aux élections européennes et la liste 2 aux élections régionales compensés par des électeurs ayant fait exactement l'inverse. Ces mouvements existent mais ne doivent sans doute pas être très nombreux. Si l'on se borne à la demi-somme des valeurs absolues des écarts, on arrive au chiffre de 12.94. Cela signifie que le taux de variation apparent entre les deux scrutins toucherait quelque 13 électeurs sur 100. Il ne faut évidemment pas attacher à ce chiffre une précision qu'il n'a pas, mais il ne nous semble pas erroné de conclure qu'une très large majorité d'électeurs ont voté de la même manière aux deux scrutins. Ceci ne nous étonne guère. Nous avons toujours cru que la majorité des citoyens belges exprimaient d'abord un vote d'appartenance ou de conviction politique plutôt qu'un vote circonstanciel ou qu'un vote inspiré par le but même de l'élection. Si un jour les circonstances font qu'en Belgique, comme dans certains pays, les élections législatives ont lieu le même jour que les élections européennes, on pourra vérifier sur l'ensemble du corps électoral ce qui a été constaté sur l'échantillon des trois cantons bruxellois.

Summary : Analysis of the 1989 European election in Belgium.

Organized for the third time, the elections for the European Parliament at direct universal suffrage, in June 1989, had the following main characteristics : a still weak turnout, a progress for the socialist parties in most countries, a rather distinct rise of the Environmentalists and an indisputable rise of some far-right parties.

In Belgium, the results cannot be compared exclusively with those of the 1984 European election. They must be seen in the continuation of the 1985 and 1987 general elections.

Then, the main characteristics are as follows : a near disappearance of the far-left lists associated with the absence of communist lists, a very marked rise of the Environmentalists, stronger in the Walloon Region than in Flanders, a progress for the Christian lists, especially for the C. V. P. in the Flemish districts, a setback for the Flemish Socialists and a progress for the French-speaking Socialists in comparison with the 1984 poll. This progress, however, was not important enough as to enable them to regain their 1987 level. The Liberals are experiencing a setback compared with 1987 in the three regions of the country and, as far as the P. R. L. is concerned, even in comparison with 1984 and 1985.

The Volksunie is suffering a serious setback, that is certainly benefitting to the Vlaams Blok, which, however, is also attracting voters from different political origins on issues similar to those of the far right.

The analysis also contains a comparison between the results of the European election and those of the election for the Council of the Brussels-Capital Region, in a set of three districts where the voters were exactly the same.